

Identifiants  
de connexion

Numéro de contrat : 21619693

Mot de Passe : spUquU

Occupant :  
Adresse du  
lieu desservi :

SAS HECTARE  
IMPASSE JOSEPHINE BAKER  
ARROSAGE  
31600 MURET

T71769

CA MURETAIN AGGLO  
SIRET 200 068 641 00071  
TVA FR05200068641

N° URGENCE : 05 67 20 66 80

**Accueil:**

Hôtel de Ville - EAU DE MURET  
27 rue de Castelvillh BP 60207  
31605 MURET CEDEX

**Horaires:**

Du lundi au jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h  
Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 16h

Tél: 05 67 20 66 80

Portail internet: <http://eaudemuret.mairie-muret.fr>

**Facture estimative n° 2024-E / 2401148 du 12/07/2024**

**Eau**

Estimation du 1er semestre

**Voici la présentation simplifiée de votre facture**

Détail au verso

**Votre consommation d'eau**

0 m<sup>3</sup>

Abonnement

Montants  
10,76

**Total de la facture**

10,76

**Montant total à payer avant le 06/09/2024**

**10,76 €**

**RAPPEL:**

- \* Vous disposez d'un délai de 10 jours pour contester, par écrit, cette facture.
- \* Vérifiez régulièrement l'index de votre compteur pour contrôler votre consommation et constater d'éventuelles fuites.
- \* Pensez à protéger votre compteur contre le gel car les conséquences d'une détérioration seraient à votre charge.
- \* Réservez toujours un accès au compteur pour l'opération de relève
- \* En cas de départ, merci de prendre contact avec le service EAU de MURET

Toute facture non réglée à échéance sera majorée d'une pénalité de 12€

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débitier votre compte, et votre banque à débitier votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débitier, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

SAS HECTARE  
75 ZI LES PORTES DOMINIENNES  
RN113  
BP 30020  
34741 VENDARGUES CEDEX

**TIP SEPA**

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0310000110000000000240114824

ICS : FR09ZZZ610657

Référence : 4 XE 24 000000002401148 J 105 71

Montant :

10,76 €

Créancier : REGIE EAU DE MURET

CENTRE D ENCAISSEMENT  
DES FINANCES PUBLIQUES  
TSA 73980  
92894 NANTERRE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

011210500245 HECTARE

941144000186 81090000000024011480310004955706

1076

## Facture estimative n° 2024-E / 2401148 du 12/07/2024

| Point de consommation       | N° série compteur | Diam. | Estimé le  | CR | Ancien index | Index dépose | Index rempl. | Nouvel index | Conso. en m3 |
|-----------------------------|-------------------|-------|------------|----|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| 21607887                    | H23UA217740       | 015   | 15/07/2024 | E  |              |              |              |              | 0            |
| Consommation totale estimée |                   |       |            |    |              |              |              |              | 0            |
| Consommation facturée (m3)  |                   |       |            |    |              |              |              |              | 0            |

## Détail de votre facture

| Tranche                      | Quantité  | Prix U.        | Montant HT                    | T.V.A.      | Montant TTC  |
|------------------------------|-----------|----------------|-------------------------------|-------------|--------------|
| <b>Distribution de l'eau</b> |           |                |                               |             |              |
| Abonnement Eau               | 6 mois    | 20,40000       | 10,20                         | 0,56 (5.5%) | 10,76        |
| <b>TVA Taux</b>              | <b>HT</b> | <b>Montant</b> | <b>Total de votre facture</b> |             |              |
| 5,50%                        | 10,20     | 0,56           | <b>10,20</b>                  | <b>0,56</b> | <b>10,76</b> |
| <b>Montant total à payer</b> |           |                | <b>10,20</b>                  | <b>0,56</b> | <b>10,76</b> |

Extrait du titre exécutoire en application de l'article L.252a du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n°66-624 du 19 août 1966 modifié par le décret n°81-362 du 13 avril 1981 relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics locaux.

## MIEUX COMPRENDRE VOTRE FACTURE

**Distribution de l'eau:** Frais liés au fonctionnement du service pour la production, le traitement et la distribution d'eau potable jusqu'au compteur.

**Collecte et traitement des eaux usées :** Frais liés au fonctionnement du service pour la collecte, le transport et le traitement des eaux usées ou contrôle des assainissements non collectifs.

**Organismes publics :** Lutte contre la Pollution Domestique et Modernisation des réseaux de collecte

Redevances destinées à l'Agence de l'Eau Adour Garonne qui définit la politique générale en matière de qualité des eaux et aide financièrement les communes à s'équiper conformément à ses orientations.

## MOYENS DE PAIEMENT A VOTRE DISPOSITION

**Par TIP ou par chèque :** (Ne pas modifier le montant du TIP, ne pas plier, n'utiliser ni adhésif, ni trombone, ni agrafe)

Par TIP \* Envoyez le TIP daté et signé dans l'enveloppe jointe à la facture (accompagné d'un RIB si vous l'utilisez pour la première fois).

Par chèque \* Si vous payez par chèque (à l'ordre du TRESOR PUBLIC), envoyez le accompagné du TIP non signé et utilisez l'enveloppe jointe à la facture.

**Par Internet :** Connexion sur le site <https://eaudemuret.mairie-muret.fr> (vos identifiants et mot de passe figurent en haut à droite de votre facture).

**En numéraires, carte bancaire :** Veuillez-vous rendre, muni de votre facture, au service Eau de MURET.

**Par virement bancaire :** IBAN : FR76 1007 1310 0000 0020 0255 121 ; BIC : TRPUFRP1 (Merci de préciser le n° de facture dans le libellé du vrt)

**POUR VOS PROCHAINES FACTURES , OPTEZ POUR LE PRELEVEMENT BANCAIRE** (mensualisation ou prélèvement automatique à l'échéance)